

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 25116

Numéro SIREN : 481 805 240

Nom ou dénomination : RICHEMONT CAPERAA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt 48096

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION**

**RICHEMONT CAPERAA AUDIT
12 rue Portalis
75008 PARIS**

**SIREN 481 805 240
RCS PARIS**

Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
4, rue du général Leclerc 78000 Versailles
Siret 350 268 132 00049 FR13350268132 Ape : 6920Z

T : 01 39 02 38 67
F : 01 30 21 02 43
www.expert78.fr
cabinet.francois@expert78.fr



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
RICHEMONT CAPERAA AUDIT, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date 30 Avril 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La situation économique présentée relative aux comptes de la société RICHEMONT CAPERAA AUDIT est saine.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2019 font apparaître un chiffre d'affaires de 436 876 euros, en hausse par rapport à l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2019 est de 22 399 euros contre 17 786 euros au 30 Juin 2018.

Le montant des capitaux propres est de 114 719 euros au 30 Juin 2019 contre 110 320 euros au 30 Juin 2018.

La trésorerie au 30 Juin 2019 est de 7 659 euros.

Nous n'avons pas identifié d'évènements sur la période postérieure au 30 Juin 2019 pouvant impacter significativement les capitaux propres de la SARL RICHEMONT

CAPERAA AUDIT de telle sorte que ces derniers passeraient en dessous du capital social.

Il est précisé que les comptes au 30 Juin 2019 n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels, est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composent l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Versailles, le 25 Mai 2020

Le commissaire aux comptes et à la transformation

Richard FRANCOIS

Commissaire aux comptes associé,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles



